

AFFRONTEMENTS COMMUNAUTAIRES À BERRIANE

Encore un mort et des blessés

Deuxième jour de peur et d'horreur hier à Berriane, dans la wilaya de Ghardaïa. Les affrontements opposant depuis vendredi après-midi les deux communautés mozabite et chaâmbie se sont poursuivis hier samedi, faisant un mort et une dizaine de blessés, selon des sources locales concordantes.

Sofiane Aït Iflis - Alger (Le Soir) - Après la première victime, mozabite, assassinée vendredi, c'est un autre jeune appartenant à la même communauté qui a trouvé la mort hier. Selon nos sources, la seconde victime décédée dans les affrontements répondrait au nom de Kerrouchi Omar, enseignant de primaire âgé de 45 ans. Elle serait morte dans les mêmes circonstances que le jeune Benzait Bachir, assassiné, lui, vendredi, au premier jour des affrontements. Les deux victimes seraient voisines et résideraient au quartier Baba Saâd où les échauffourées ont été plus violentes. Kerrouchi Omar aurait été

tué à coups de pierres et aurait eu la tête fracassée par un violent coup asséné avec un parpaing. Selon toujours nos sources, parmi la dizaine de blessés enregistrés durant la journée d'hier, un jeune se trouverait dans un état jugé très grave. Dans le feu de l'émeute, quatre nouvelles demeures mozabites ont été incendiées. La situation, donc, à Berriane s'aggrave dangereusement.

Le calme recouvré, hier après-midi, après de durs affrontements tout le long de la matinée, reste précaire. La tension est demeurée vive, témoignant des habitants de Berriane joints au téléphone. Ils



Une vive tension encore perceptible à Berriane.

disent redouter que la situation ne s'embrace à nouveau durant la nuit, en dépit du déploiement d'un impor-

tant dispositif de sécurité (gendarmes). Mais pour réussir à faire rengainer les frondes, la police a dû

faire usage de gaz lacrymogènes, la matinée de samedi durant. Il reste maintenant aux notabilités locales et autorités d'agir en vue d'en finir définitivement avec les haines. Des haines qui ont fait beaucoup de morts depuis 1985, pour ne pas remonter loin dans le temps. Le wali de Ghardaïa, qui s'est déplacé à deux reprises sur les lieux, parviendrait-il à rétablir un calme durable ? Il lui faudra, pour ce faire, traiter le problème à la racine pour endiguer ces violences devenues désormais cycliques. Au mois de mars passé, de violents affrontements opposant les deux communautés avaient secoué la localité de Berriane, faisant 3 morts et 19 blessés et d'énormes dégâts matériels. Le brasier, qui s'est rallumé avant-hier vendredi, après la prière, a rallongé la liste des victimes et des pertes matérielles. Il y a été déploré, en effet, 1 mort et 22 blessés. Cette situation inquiète au plus haut point les habitants de Berriane qui, outre le lot de morts et de destructions qu'elle charrie, se répercute négativement sur la vie économique et sociale de la localité. Vendredi et samedi, les commerces étaient fermés, les établissements scolaires désertés par les écoliers et la circulation automobile sur la RN 1 était grandement perturbée.

S. A. I.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Les candidats indépendants se disent lésés

Les entraves administratives que rencontrent certains prétendants à la candidature au poste de président de la République pour avril prochain ne sont pas près de se terminer. Les candidats indépendants osent ainsi demander l'intervention du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et éventuel candidat à sa propre succession, pour leur permettre de collecter les 75 000 signatures exigées. Comme quoi, le ridicule ne tue pas !

Lyès Menacer - Alger (Le Soir) - Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales ne semble pas prendre au sérieux certains candidats à l'élection présidentielle du mois d'avril prochain.

Hier, au Centre international de presse (CIP) d'Alger, trois candidats indépendants, Loth Bonatero, Rachid Bouziz et Abdellah Temine, ont dénoncé les difficultés rencontrées dans le retrait des formulaires de candidature. «L'administration refuse de nous remettre les 75 000 exemplaires de formulaires exigés pour pouvoir être candidats. Elle délivre, pour certains, 1 000 exem-

plaires, pour d'autres 60 000 et pour certains autres 100 000. On ne sait pas sur quelles bases des candidats sont favorisés par rapport à d'autres alors que toutes les conditions devraient être réunies pour ce rendez-vous électoral», dénoncent en chœur les trois candidats. Ces derniers ont annoncé officiellement la création de la «coordination des candidats indépendants» qui, selon eux, reste ouverte à tout le monde.

D'autres difficultés sont venues se greffer à celles déjà évoquées précédemment, affirment les trois candidats. «Les trois lignes téléphoniques mises à notre disposition

n'ont pas réglé notre problème. L'accès au siège du ministère de l'Intérieur nous est pratiquement interdit. On ne sait pas maintenant à qui s'adresser pour collecter dans les délais les 75 000 signatures nécessaires pour la candidature», expliquent-ils, parlant aussi de pressions exercées sur le terrain sur les personnes qui soutiennent leur candidature. Si Abdellah Temine se montre convaincu de sa participation et de sa capacité de concurrencer Bouteflika, ce n'est pas le cas du controversé sismologue Loth Bonatero. Celui-ci adopte un ton modéré. Il considère que sa candidature participe d'un désir de «réveiller le peuple algérien de la léthargie politique dans laquelle il est plongé depuis des années».

Bonatero ira, dans son intervention, jusqu'à appeler le pouvoir à le laisser mener une campagne en faveur d'une participation massive des électeurs au prochain scrutin. «Ces élections sont importantes

pour l'avenir de notre pays. Même si je n'arrive pas à collecter les 75 000 signatures requises, je demande qu'on nous laisse mener une large campagne auprès des citoyens algériens, pour élever le taux de participation à ce grand rendez-vous», dit-il, insistant sur une «étrange» stratégie scientifique que lui et ses collègues scientifiques ont élaborée pour sortir le pays de la crise économique, politique et sociale.

Par ailleurs, les trois candidats sont unanimes à rejeter cette appellation de «lièvres» ou de «traîtres». Mais à les écouter parler, on comprend que la participation de Bouteflika à cette élection, pour briguer un troisième mandat, ne leur laissera aucune chance d'accéder à la magistrature suprême. C'est ce qu'avoue, à demi-mot, Rachid Temine, le seul à avoir proposé un programme à l'occasion de cette rencontre.

L. M.

TROISIÈME MANDAT EN FAVEUR DE BOUTEFLIKA

Bensalah en appelle à la conscience des citoyens

Les deux chambres du Parlement ont procédé, hier, à la clôture de la session d'automne. Intervenant à cette occasion, le président du Conseil de la nation a appelé les Algériens à opter pour le «renouveau national» en votant pour le candidat Abdelaziz Bouteflika.

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - L'heure est grave à en croire Abdelkader Bensalah. Le président du Sénat, dans son traditionnel discours de clôture de la session parlementaire d'automne, a encouragé les Algériens à voter en masse lors du prochain scrutin présidentiel.

«Chaque citoyenne et citoyen est appelé à prendre ses responsabilités pour consacrer cette voie en participant et en exprimant sa position».

Mais voilà, Bensalah estime que ce scrutin revêt un «caractère particulier» puisque les Algériens ont à choisir entre la poursuite de la politique du renou-

veau national ou... le néant.

«Les Algériens sont invités à choisir entre la poursuite de l'action de renouveau national, qui a débuté depuis 10 ans, et la réalisation de ses objectifs ou une orientation politique inconnue», lancera-t-il. De par son appartenance au Rassemblement nationale démocratique (RND), dont il fait figure d'homme fort, Abdelkader Bensalah ne peut, de toute évidence, qu'appeler au soutien de Abdelaziz Bouteflika. Se doit-il pour autant faire dans l'alarmisme d'une part, et d'autre part, jeter le discrédit sur les quelques personnes qui ont accepté

de participer à la présidentielle ? D'autant plus qu'à l'heure actuelle, Abdelaziz Bouteflika n'a toujours pas annoncé officiellement son intention de participer à ce scrutin. Le président du Conseil de la nation s'attend, malgré tout, à ce que cette élection soit l'occasion pour les Algériens de démontrer leur «attachement à la voie démocratique dans le choix de leurs

gouvernants». Le président de l'Assemblée populaire nationale a plaidé, lui aussi, pour un troisième mandat en faveur du président de la République sortant. Pour Abdelaziz Ziari, le prochain locataire du palais d'El-Mouradia devra répondre «aux critères de qualification et de confiance pour gouverner l'Algérie avec tout ce que le mot

Algérie porte comme signification». Pour le reste, les deux présidents de chambres parlementaires se sont longuement félicités du fait que la révision de la Constitution ait finalement eu lieu au cours de la session d'automne.

Comme ils ne manqueront pas de rendre hommage à Ahmed Ouyahia suite à sa nomination en qualité de Premier ministre.

T. H.

AFFAIRE DE L'EX-CHEF DE LA CIA À ALGER

Zerhouni prudent

Le gouvernement algérien semble avoir opté pour la prudence dans la gestion de l'affaire de l'ex-chef de la CIA à Alger qui est accusé du viol de deux femmes.

«C'est un diplomate, il est protégé par des conventions. Mais la question fondamentale est de savoir si c'est un malade sexuel ou s'il a fait ça dans l'intention de chantage pour recruter des

gens à des fins d'espionnage. Selon l'un ou l'autre des cas, la gestion (de cette affaire) sera différente», a indiqué, hier, Nourredine Zerhouni en marge de la cérémonie de clôture de la session parlementaire d'automne.

Le ministre de l'Intérieur a néanmoins assuré que les deux victimes n'ont pas saisi la justice algérienne.

T. H.

22 PROCUREURS GÉNÉRAUX FORMÉS AUX TECHNIQUES DE LA COMMUNICATION
La justice plus ouverte ?

Comment parler des grandes affaires qui défrayent la chronique ?

Comment évoquer les différentes étapes d'une affaire sans trahir le secret de l'instruction ? C'est à ces questions et bien d'autres que vont tenter, trois jours durant, de répondre 22 magistrats qui prennent part à un stage sur le renforcement des compétences aux techniques de communication judiciaire. Une formation qui s'inscrit dans le cadre du programme Meda II d'appui à la réforme de la justice. Il s'agit, selon Salah Rahmani, directeur de projet, de profiter des expériences européennes à travers des cas concrets et d'instaurer une bonne gouvernance judiciaire à la lumière de la loi 06-22 du 20 décembre 2006 qui permet au ministère public par exception à la règle du secret des enquêtes des instructions préparatoires, de communiquer sur les affaires pénales en cours.

Pour le procureur général de la cour d'appel de Montpellier, il est certain que la justice n'a aucun bénéfice à tirer en verrouillant l'information mais qu'il faut trouver un juste milieu entre ne pas dire ou trop dire, notamment dans les procès qui tiennent en haleine l'opinion publique. Un stage similaire concernera dès le 14 mars prochain un autre groupe de magistrats.

N. I.